

Attestation sur l'honneur
(hors Licence – Master – Titre d'ingénieur – Doctorat)

Je, soussigné(e),
demeurant
candidat en
Intitulé de la formation

Atteste être

en emploi au moment de la formation (se reporter aux cases 1 à 6) :

Adresse professionnelle et, le cas échéant, nom de l'employeur :

.....
.....
.....

inscrit à Pôle emploi. N° de Demandeur d'Emploi (se reporter aux cases 7 à 12) :

N° de demandeur d'emploi :

SI EN EMPLOI

¹ j'ai déposé et/ou obtenu un Congé Individuel de Formation (CIF).

² j'ai déposé et/ou obtenu un Congé de Formation Professionnel (CFP).

³ j'exerce mon activité professionnelle avec un statut NON SALARIE (indépendant, libéral...). Je peux inclure les frais de formation dans mes frais professionnels et/ou demander une prise en charge par mon OPCA.

⁴ je suis MEDECIN ou PHARMACIEN SALARIE et m'inscrit à une formation professionnelle destinée à ce public.

⁵ je ne suis pas médecin ou pharmacien salarié et je suivrai cette formation EN DEHORS DE MON TEMPS DE TRAVAIL.

J'ai une prise en charge (PEC) de mon employeur (joindre le formulaire de PEC signé par l'employeur au moment de l'inscription).

Je N'AI PAS de prise en charge de mon employeur.

Mon conseiller formation continue établira un CONTRAT de formation professionnelle avec moi. En cas de prise en charge des frais de ma formation a posteriori, je m'engage à en informer immédiatement mon conseiller formation continue qui établira alors une CONVENTION de formation avec le financeur.

J'ai fait la demande de prise en charge, mais n'ai pas encore la réponse de mon employeur.

⁶ aucun des cas ci-dessus ne correspond à ma situation. Précisions :

.....
.....
.....
.....

SI INSCRIT A PÔLE EMPLOI

La validation du projet de formation par le conseiller Pôle emploi, préalable à l'inscription, n'est plus obligatoire depuis le début de l'année 2017. Cependant, il est recommandé que j'informe mon conseiller Pôle emploi que je suis inscrit en formation diplômante. Seule la signature d'un contrat de formation professionnelle permettra à l'université d'attester mensuellement de mon assiduité en formation auprès de Pôle emploi. Je ne peux donc pas être inscrit en formation initiale.

Financement de mon projet de formation

⁷ dans le cas d'une VAE, je veux mobiliser mon chèque VAE.

⁸ je veux mobiliser mon Compte Personnel de Formation (CPF), si la formation est éligible.

Nombre d'heures mobilisables :

Les heures non financées par le CPF feront l'objet d'un contrat de formation entre l'université et moi.

⁹ j'ai/j'aurai une Aide Individuelle à la Formation (AIF). *(Formulaire à joindre au moment de l'inscription)*

¹⁰ je recherche/j'ai trouvé un Contrat de professionnalisation.

¹¹ dans le cas où aucune de mes recherches de financement n'aboutirait,

je pense financer moi-même les frais de formation. Une commission d'aide à l'inscription pourra accorder une aide représentant jusqu'à 60% des frais de formation après réduction, sur critères sociaux, après l'inscription.

Mon conseiller formation continue établira un CONTRAT de formation avec moi. En cas de prise en charge des frais de ma formation a posteriori, je m'engage à en informer immédiatement mon conseiller qui établira alors une CONVENTION de formation avec le financeur.

je pense que je renoncerai à mon projet de formation.

¹² aucun des cas ci-dessus ne correspond à ma situation. Précisions :
.....
.....
.....
.....

Fait à, le / / 2017

Signature

A signer au moment de l'inscription

Tous les tarifs de formation continue sont votés en Conseil d'Administration de l'université.

Ils sont consultables sur le site internet www.formation-continue.univ-tours.fr